



# Règlement du Tzoumaz Trail Blanc

## 1. Organisation

L'Office du Tourisme de La Tzoumaz dispose des statuts officiels et organise le Tzoumaz Trail Blanc.

## 2. Epreuve

Le Tzoumaz Trail Blanc est une course qui se déroule dans et aux alentours de la station de La Tzoumaz sur deux tracés de 17km avec 882m de D+ et 12km avec 660m D+.

## 3. Environnement

Les organisateurs attachent une grande importance à l'environnement. Il est impératif de respecter la nature et de suivre les chemins balisés. Il est strictement interdit de jeter des déchets dans la nature. Tout concurrent coupable d'une telle infraction sera immédiatement disqualifié.

## 4. Conditions de participation et catégorie

Toute personne suffisamment entraînée peut participer au Tzoumaz Trail Blanc.

Les catégories sont les suivantes pour le parcours de 17km :

Juniors filles : 19 ans et plus jeune (de 2007 à 2011)

Juniors garçons : 19 ans et plus jeune (de 2007 à 2011)

Elites dames : 20 à 39 ans (de 1987 à 2006)

Dames 1 : 40 ans à 49 ans (1977 à 1986)

Dames 2 : 50 ans et plus (1976 et plus âgées)

Elites hommes : 20 à 39 ans (de 1987 à 2006)

Hommes 1 : 40 à 49 ans (1977 à 1986)

Hommes 2 : 50 à 59 ans (1967 à 1976)

Hommes 3 : 60 et plus (1966 et plus âgés)

Les catégories sont les suivantes pour le parcours de 12km :

Populaires Dames : dès 15 ans dès 2011

Populaires Hommes : dès 15 ans dès 2011

Si une catégorie n'a pas assez de participants, elle peut être ajoutée à une autre catégorie.

## 5. Inscriptions

Les inscriptions s'effectuent via le site internet avant le 30 janvier 2026 à 12:00. Les inscriptions sont aussi possibles sur place. En cas d'annulation d'une inscription, aucun remboursement n'est effectué sauf sur présentation d'un certificat médical. Il doit être remis à l'organisation avant le départ de la course.

Pour le parcours de 17km, la finance d'inscription est de CHF 55.- via VS-Timing. Ce prix sera majoré de CHF 10.- dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Pour les juniors, la finance d'inscription est de CHF 40.- et majorée de CHF 10.- dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Pour le parcours de 12 km, la finance d'inscription est unique : CHF 40.- via VS-Timing. Ce prix sera majoré de CHF 10.- dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

En s'inscrivant au Tzoumaz Trail Blanc, chaque participant confirme avoir lu le présent règlement, l'accepte sans réserve et s'engage à avoir avec lui tout le matériel obligatoire pour la course du dimanche 1er février 2026.

## **6. Remise des dossards**

La remise des dossards a lieu le dimanche matin, de 7:00 à 8:30 pour le parcours de 17km et de 7:00 à 9:00 pour le parcours de 12km, dans la salle communale à La Tzoumaz (à côté de l'Office du Tourisme). Le dossard doit être mis à l'emplacement désigné par le chronométreur.

**Le coureur se présente minimum 10 minutes avant le départ de la course.**

Le contrôle du matériel obligatoire sera fait au moment du badging dans la zone de départ.

## **7. Matériel**

Matériel obligatoire :

- Téléphone portable, chargé, avec un numéro d'urgence enregistré
- Sac à dos
- Couverture de survie
- Matériel pour se couvrir intégralement les jambes et les bras
- Veste à manches longues
- Gants
- Gobelet (pour le ravitaillement)
- Bonnet/bandeau

Le matériel obligatoire sera contrôlé avant la ligne de départ.

Les bâtons et les crampons pour chaussures de trail sont vivement recommandés. Pour ceux qui prennent des bâtons, ceux-ci doivent être conservés sur toute la durée de la course.

Il est recommandé de s'équiper en fonction de la météo.

## **8. Sacs coureurs**

Dépôt des sacs à la piscine communale à côté de l'Office du Tourisme lors de la remise des dossards.

## **9. Ravitaillement**

Un poste de ravitaillement se situe au km 9 (thé chaud, eau, Coca-Cola, chocolat, biscuits salés, fruits secs) ainsi qu'à l'arrivée (thé chaud et vin chaud).

## **10. Abandon – assistance - sécurité**

En cas d'abandon, le concurrent doit impérativement aviser le responsable du secteur le plus proche. Il doit lui remettre son dossard. Il devra regagner l'arrivée par ses propres moyens.

Un poste de samaritains est implanté au même endroit que le poste de ravitaillement. Le personnel sanitaire est habilité à retirer le dossard et à mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve.

Une barrière horaire sera mise en place au ravitaillement du km 9 (Maison de La Forêt) à 12:00.

## **11.Prix souvenir – récompenses – bon repas**

Chaque coureur, toutes catégories confondues, reçoit un prix souvenir qui sera remis à la remise des dossards. Les 3 premiers de chaque catégorie reçoivent une récompense lors de la remise des prix.

**Leur présence sur le podium est obligatoire. Aucun prix ne sera envoyé.**

La remise des prix se déroule à 13:30 devant la salle communale.

Tous les concurrents du trail reçoivent un bon à faire valoir à la salle communale pour un repas.

## **12. Assurances – responsabilité civile / Assurance individuelle accident**

L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile pour toute la durée de l'épreuve. Cette assurance RC garantit les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des participants.

Chaque concurrent doit posséder une assurance individuelle accident couvrant d'éventuels frais de recherche et d'évacuation. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent.

### **13. Jury**

Un jury composé du directeur de course, du président du CO et d'un représentant de VS-Timing, régit tous les cas non prévus dans ce règlement. Un recours par écrit est possible contre toute décision moyennant le dépôt d'une caution de CHF 500.-.

### **14. Droit à l'image et utilisation à des fins promotionnelles**

Chaque coureur autorise expressément l'organisateur ainsi que ses partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles de la course y compris des phases de préparation et de celles suivant la course sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation au Tzoumaz Trail Blanc, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

### **15. Météo**

Selon l'évolution des conditions météorologiques, des modifications peuvent avoir lieu à tout moment.

La Tzoumaz, octobre 2025

Pour le comité d'organisation,  
Pierre-André Reuse, président  
Nicolas Jeker, directeur de course  
Julien Abelenda, Office du tourisme de La Tzoumaz